

# Statuts du Fonds National Suisse (FNS)<sup>1</sup>

420.141

du 10 mai 2023 (État le 27 mai 2025)

Approuvés par le Conseil fédéral le 16 juin 2023

---

Entrée en vigueur: 1<sup>er</sup> janvier 2024

RO 2023 516

<sup>1</sup> Mod. du 27 mai 2025, approuvée par le CF le 25 juin 2025, en vigueur depuis le 27 mai 2025 (RO 2025 426).

Ces statuts sont publiés dans le RO et le RS uniquement sous forme de renvoi. Ils peuvent être consultés à l'adresse suivante: <https://fedlex.data.admin.ch/eli/oc/2025/426> > Informations générales > Étendue de la publication > Publication sous la forme d'un renvoi.

